

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 4 juin 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 4 juin 2021 :

- Le prix de l'essence et du mazout de chauffage augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 3,0 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 0,6 cent le litre pour Superior Propane; de 0,2 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing; et de 0,1 cent le litre pour Island Petroleum. Il restera le même pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 130,4 et 131,6 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 129,6 et 130,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 97,2 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 82,1 et 82,9 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 11 juin 2021.